



## Ensemble scolaire Saint Joseph

**Notre projet immobilier a pour objectif de transformer  
nos contraintes d'aujourd'hui  
en des opportunités pour demain.**

Le projet :

- Regroupement des écoles maternelle et primaire sur un même emplacement
- Création d'un pôle technique et scientifique sur le site du Collège
- Mise en accessibilité de l'intégrabilité des tènements immobiliers
- Orientation des locaux vers un format campus : selfs, amphithéâtre, city stade,...
- Augmentation des capacités d'accueil
- Améliorer le cadre de vie des élèves
- Affirmer notre caractère avec la construction d'une Chapelle sur le pôle 2-11 ans.

Toutes les constructions nouvelles sont prévues pour supporter la réalisation d'étages supplémentaires avec une vision long terme.

Le budget global est de 3 600K€ TTC incluant les études et frais d'architecte.



# Ensemble scolaire Saint Joseph

12 Rue Michelet 01100 OYONNAX  
Tel : 04.74.73.59.30  
Mèl : [college@saintjoseph-oyonnax.com](mailto:college@saintjoseph-oyonnax.com)

[www.saintjoseph-oyonnax.com](http://www.saintjoseph-oyonnax.com)



Ensemble, Construisons  
l'avenir de nos établissements  
et des générations futures



**Présidente OGEC d'Oyonnax  
Laurence DURET**

**Chef d'Établissement coordinateur  
Sylvain LAULAGNET**

## Un peu d'histoire ... Saint-Joseph à Oyonnax

**1834** : La Congrégation des Sœurs de Saint Joseph (Congrégation de vie créée le 15 octobre 1650) fonde un Couvent à Oyonnax et crée une école de garçons ouverte aux internes pour permettre l'éducation des enfants d'origine très rurale alors et pauvres.

**1840** : Les Sœurs créent une école maternelle près de la Grenette.

**1905** : La séparation de l'État et de l'Église conduira à la fermeture de l'école et au départ de la Congrégation religieuse. Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'une association sera créée par des laïcs avec le rachat du vieux bâtiment. Cette association deviendra le gestionnaire de l'école, l'enseignement sera de nouveau réalisé par les Sœurs, qui veillent également à l'éducation et l'accueil des élèves. Peu à peu, cette école revient dans la tutelle diocésaine.

**1960** : Construction du bâtiment (côté Rue Michelet) et surélévation du bâtiment historique

**1999** : Construction de l'école primaire au bas de la rue Michelet avec regroupement physique des écoles primaires St Joseph et Jeanne d'Arc

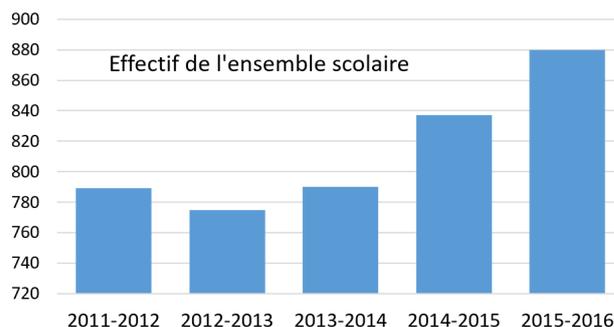
**2004** : Rénovation totale de la maternelle et d'une partie du Collège

**2016** : Démarrage d'un vaste programme immobilier intégrant la rénovation et mise en accessibilité du Collège ainsi que l'aménagement d'un pôle 2-11 ans avec la construction d'une école maternelle à côté du Primaire.

**2017** : 70<sup>ème</sup> Kermesse



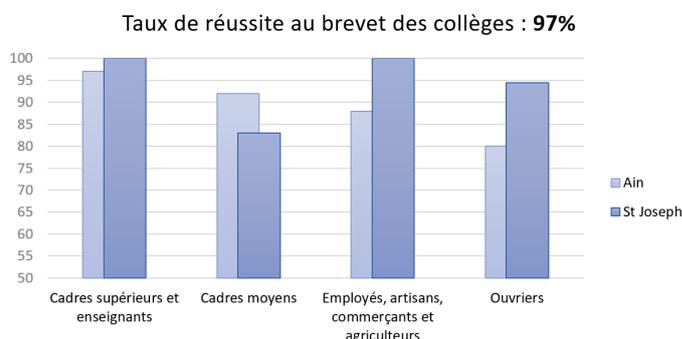
## Saint Joseph aujourd'hui, c'est



## Les effectifs

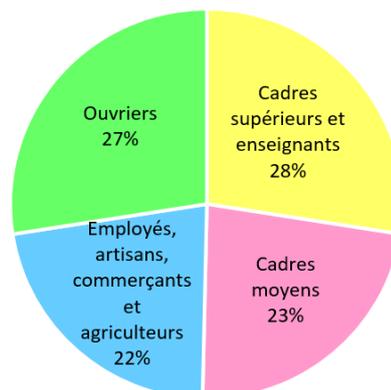
Saint Joseph est une école pour tous dont l'objectif est la réussite de tous.

Son projet pédagogique répond à la demande des parents et conduit à une augmentation significative des effectifs de +18% en 4 ans... d'où le besoin de restructurer les bâtiments.



## Une école pour tous

### Diversité de l'origine sociale des élèves



*Un cadre pour travailler et vivre* ses années de la maternelle au collège dans la sérénité, la bienveillance et l'acceptation de la différence.

*Une équipe engagée* pour accompagner l'élève à devenir acteur de sa formation, valoriser ses talents pour devenir un adulte responsable



Et pour cela :



### *Une ouverture internationale*

dès le CP avec le parcours anglais +, des séjours linguistiques et culturels et le jumelage avec Eislingen en Allemagne depuis 1992.



### *Une ouverture par la culture*

classes orchestre du primaire au Collège, sorties au cinéma, théâtre, opération Nettoyons la Nature...



### *Une ouverture par la Pastorale :*

éveil à la foi dans le respect des croyances de chacun, catéchisme dès le CE2, club aumônerie



### *Une ouverture par le sport*

avec l'AS et les Oyo Class : partenariats avec l'USO rugby, les EDO et la SNO pour accompagner les jeunes dans un parcours de réussite sportive et scolaire



### *Une ouverture par le numérique*

Tableaux numériques au primaire, classe mobile tablettes en maternelle et au collège, vidéoprojecteurs au collège, et l'accompagnement (St Joseph est le 1<sup>er</sup> collège de France à avoir mis en place le suivi éducatif



### *Une ouverture par la découverte*

voyages scolaire en maternelle et primaire, temps d'activités périscolaires, clubs, éveil à la foi.

### *Des aménagements dans un esprit campus*

self dès 6 ans, casiers au Collège, Foyer, amphithéâtre extérieur, City stade ...

## La reconnaissance de l'enseignement catholique par l'Etat.

La loi Debré de 1959 voulue par le Général de Gaulle instaure un système de contrats entre l'État et les écoles catholiques qui le souhaitent. L'État accorde une aide au fonctionnement en contrepartie du respect des programmes établis par l'Éducation Nationale. Les établissements catholiques doivent être ouverts à tous.

Ce contrat permet à chaque établissement de garder son « caractère propre ».

**L'enseignement privé n'est pas un système dérogatoire, c'est un choix libre proposé aux familles.**

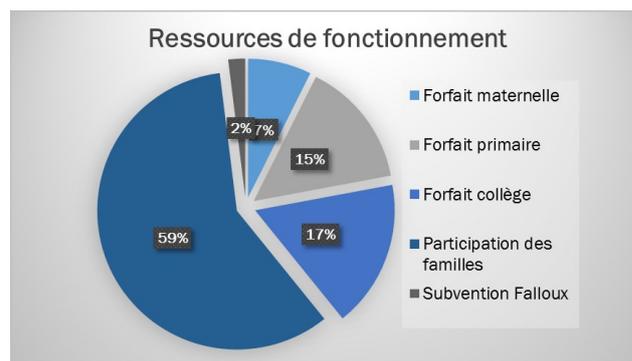
### La répartition des coûts



ETAT et Collectivités	Etablissements et OGEC
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rémunération du corps enseignant</li><li>• Forfaits</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion de l'immobilier et du mobilier et son financement</li><li>• Restauration scolaire</li><li>• Equipe pédagogique, de Direction, administrative et services généraux</li><li>• Investissements et équipements</li><li>• Financement des Projets pédagogiques</li></ul>

## Le financement de l'Ensemble scolaire Saint Joseph

L'ensemble scolaire, sous contrat d'état est géré par **l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique d'Oyonnax** (loi 1901) composé de bénévoles qui mettent leurs expertises au service de la gestion de l'école et des Directions d'établissement. L'Association est une « entreprise » qui gère l'ensemble du personnel hors professeurs, l'immobilier, la restauration, les investissements, les services, et assure le financement des projets pédagogiques.



Le budget des ressources repose à environ :

- 59% sur les contributions des familles
- 41% sur les financements versés par l'Etat ou les Collectivités territoriales (forfaits, subventions)
- L'ingéniosité des OGEC et des Chefs d'Établissements



Le financement de l'ensemble scolaire repose aujourd'hui donc à plus de moitié sur les participations des familles.

Le versement par l'ensemble des Communes des forfaits permettrait de dégager des ressources supplémentaires pour les investissements et sécuriser l'aspect financier bien évidemment.

FORMULAIRE DE DON

Je suis un particulier :

Nom Prénom

Adresse

Fait un don à l'OGEC conformément aux dispositions fiscales à hauteur de

- Don libre ..... €.
- 1 500€ : mon nom figurera un banc décoré par les élèves destiné à équiper le collège, le primaire ou la maternelle.
- 3 000€ : mon nom figurera sur un pavé de l'amphithéâtre.
- 5 000€ pour un arbre implanté au primaire ou à la maternelle (plaque nominative).

Je vous joins mon chèque émis sur la banque N° .

Merci de m'adresser un reçu fiscal  oui  non

Fait à le 2017.

Signature

Je représente une entreprise :

Raison sociale N° RCS

Nom Prénom Fonction

Adresse

Fait un don à l'OGEC conformément aux dispositions fiscales à hauteur de

- Don libre €.
- 1 500€ : Le nom de l'entreprise figurera sur un banc décoré par les élèves destiné à équiper le collège, le primaire ou la maternelle.
- 3 000€ : Le nom de l'entreprise figurera sur un pavé de l'amphithéâtre.
- 5 000€ pour un arbre implanté au primaire ou à la maternelle.

Je vous joins mon chèque émis sur la banque N° .

Merci de m'adresser un reçu fiscal  oui  non

Fait à le 2017.

Signature + cachet